



LE PRÉSIDENT

Paris, le 29 mai 2009

Lettre ouverte aux candidats aux élections européennes du 7 juin 2009

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat aux élections européennes du 7 juin prochain et je vous en félicite.

En tant que Président de Cités Unies France, réseau de collectivités territoriales engagées dans la coopération internationale, je souhaite attirer votre attention sur un enjeu politique et financier majeur pour le rayonnement de la France et de ses collectivités territoriales : la promotion de la coopération décentralisée et sa prise en compte par les institutions européennes.

La reconnaissance des autorités locales et régionales comme actrices à part entière du développement par la Commission européenne est aujourd'hui acquise. Il aura fallu du temps et nous le devons, pour une part importante, aux parlementaires européens, je songe en particulier au « Rapport Schapira ».

Pour ce qui concerne plus particulièrement la reconnaissance de leurs compétences et de leurs savoir-faire en matière de solidarité internationale, notamment en matière d'accompagnement de la décentralisation au Sud et d'appui à la démocratie locale naissante, tout reste à bâtir. Cela passe par une concertation entre l'Union européenne avec les associations représentatives des autorités locales et régionales, concernant les priorités de la politique européenne de développement.

Cela passe aussi par une plus large accessibilité pour les autorités locales et régionales, aux programmes d'aide extérieure ; elles doivent être systématiquement éligibles aux appels à propositions de l'Union européenne, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

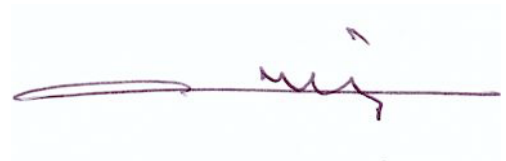
Alors même que nous déplorons la baisse des Aides Publiques au Développement bilatérale, européenne et mondiale, les contributions des autorités locales et régionales ne cessent d'augmenter. Ces dernières années, les collectivités territoriales françaises ont plus que doublé leur contribution à l'APD française, preuve s'il en faut de leur rôle significatif en matière de coopération.

Permettez-moi, Madame, Monsieur, d'attirer votre attention sur le rôle central que joueront les futurs parlementaires européens dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie

européenne d'aide au développement. En tant qu'élus, ils auront un rôle particulier pour asseoir la place des autorités locales et régionales dans cette stratégie.

Cela passe notamment par une participation de vos futurs élus à la Commission Développement du Parlement européen. Cités Unies France se tient à leur disposition pour évoquer avec eux ces questions.

En comptant sur votre engagement pour répondre par votre action aux urgences majeures que sont la lutte contre la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Charles Josselin

Président de Cités Unies France

Vice-président du conseil général des Côtes d'Armor

Membre honoraire du Parlement

Ancien Ministre